L'art de la bienveillance

Monsieur le Directeur, comme il en est désormais coutume dans notre « bon » centre de détention d'Argentan, le personnel de tout corps et de tout grade ne doit rien attendre de notre direction en matière de bienveillance.

Monsieur le Directeur, il devient fort régulier de consulter des résultats de commissions de discipline, tous plus ubuesques les uns que les autres. **Se faire agripper dans une cellule ne mérite-t-il pas une peine exemplaire ? Ou encore, se faire menacer ou insulter par des personnes détenues doit-il devenir la norme ?**

Le bureau FO Justice Argentan s'interroge fortement sur la considération portée au personnel par nos « têtes pensantes » de l'étage administratif. Doit-on quémander des sanctions lorsque nous faisons face à des menaces, ou alors doit-on comprendre que ce droit est réservé au personnel des hautes sphères ?

Monsieur le Directeur, nous avons déjà abordé ce sujet à de multiples reprises. Un bon capitaine de route ne s'évalue pas au nombre de notes de service qu'il produit, mais plutôt à la qualité de son management.

Monsieur le Directeur, quand des collègues sont pris à partie de manière physique ou orale, la moindre des considérations est de les recevoir et de s'enquérir de leur santé physique ainsi que moral.

Monsieur le Directeur, un changement de gestion des procédures disciplinaires devient obligatoire sous peine de perdre l'ensemble de vos agents.

Le bureau FO Justice Argentan restera mobilisé et Déterminé à défendre les droits, la sécurité et la dignité de
L'ensemble des personnels.

FO Justice – le 6 novembre 2026